

Assemblée générale ordinaire Association Radio Valois Multien 4 mars 2023

Modalités de vote des membres de l'association à jour de cotisation

Les votes portent sur :

- **1** l'approbation des comptes 2022 et l'affectation de l'excédent à la poursuite du projet associatif (voir documents n°2 et n°3)
- 2- l'approbation du plan d'action stratégique 2023-2025 (voir document n°4)
- **3** l'approbation du budget prévisionnel 2023 (voir document n°5)
- **4-** l'approbation des montants de cotisation 2024 (voir document n°6)
- 5- l'élection d'administrateurs au Conseil collégial (voir document n°7)

Attention:

- Seuls les membres à jour de cotisation peuvent voter,
- Une personne physique peut représenter un autre membre qu'elle-même appartenant à son collège ou à un autre.

Vous pourrez voter:

Par **bulletin de vote papier** : uniquement le samedi 4 mars à la salle des fêtes de Crépy-en-Valois. Le scrutin sera ouvert à partir de 12h00 sur place et sera clos vers 15h30 à l'annonce du président ou de la présidente de séance de l'assemblée générale.

Par **procuration** donnée à un autre membre de l'association. Un modèle de procuration est disponible sur le site de RVM : https://www.radio-valois-multien.fr/lassociationdevenez-adherents/documents-de-reference

La proclamation des résultats se fera à la fin de l'assemblée générale vers 15h30.

Le PV de l'assemblée générale sera mis en ligne sur le site de RVM le 7 mars au plus tard.

	BILA	N AU 31 I
ACTIF		
	N-1	N
IMMOBILISATIONS	20 125	11 564
AVANCES ET ACOMPTES	0	
STOCKS ET EN-COURS	0	
CREANCES	25 169	31 881
DISPONIBILITES	72 378	77 364
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 270	1 359
TOTAL ACTIF	118 941	122 168

DECEMBRE 2022							
PASSIF							
	N-1	N					
FONDS PROPRES	57 644	66 671					
AVEC DROIT DE REPRISE	6 750	5 250					
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	5 842	1 585					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 873	5 878					
FONDS DEDIES	8 723	4 043					
DETTES	7 333	7 903					
DETTES FISCALES ET SOC.	10 617	10 040					
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	17 158	20 799					
TOTAL PASSIF	118 941	122 168					

COMPTE DE RÉSULTAT du 1er janvier au 31 décembre 2022							
CHARGES	N-1	2022	PRODUITS	N-1	2022		
ACHATS	4 501	5 350	VENTE ET PRESTATIONS DE SERVICES	17 784	14 546		
Achats d'études et prestations		1 090	Convention de service Crépy Infos	3 000	3 110		
Electricité	3 487	3 334	Ateliers radios (NAP, Collège, Lycée et Etab. Spé.)	12 484	9 586		
Eau	101	101	Messages intérêt général		650		
Fournitures entretien et petit équipement	614	702	Vente productions radiophoniques	2 300	1 200		
Fournitures administratives	300	123					
SERVICES EXTERIEURS	11 611	10 537	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	115 869	121 898		
Loyer Rameau	5 627	5 839	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)				
Maintenance	1 840	707	Culture / FSER exploitation	38 000	40 000		
Maintenance / Win media	1 152	1 152	Culture / FSER Sélective	27 568	30 585		
Assurances	2 746	2 826	DILCRAH				
Prestations et fournutures liées crise sanitaire	246	14	DRAC / EMI	8 000			
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	14 034	11 700	Aide à l'emploi / PEC	578	7 586		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 640	3 164	Politique Ville		4 000		
Publicité, publication (site Internet)	784	300	Fonds de formation professionnelle AFDAS	2 184			
Déplacements salariés (reportages, ateliers, formation)	2 706	1 706	Région(s)				
Déplacements bénévoles	519	300	Hauts-de-France	19 298	19 298		
Missions Réceptions	424	820	Département(s)				
Affranchissements	594	858	Intercommunalité(s) : EPCI	16 500	16 500		
Téléphonie et Internet	2 502	2 502	Commune(s)	3 741	3 929		
Liaison studio émetteur	0	0	Fonds européens				
Services bancaires	1 195	1 142	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 180	13 524		
Cotisations	895	910					
Formation externe	1 775	0					
IMPOTS ET TAXES	970	1 068	Manifestations de soutien				
Participation employeur FP (AFDAS)	970	1 068	Cotisations membres actifs	350	420		
CHARGES DE PERSONNEL	84 958	101 728	Cotisations membres associés	1 300	1 125		
Salaires et traitements	79 238	93 813	Dons de personnes physiques	5 761	6 487		
Cotisations patronales	5 720	7 915	Dons de personnes morales (associations)	1 395	735		
DOTATION AMORTISSEMENTS & RISQUES	10 401	9 565	Denie de percentice merales (descendiene)	, 555	700		
REPORT SUR FONDS DEDIES	6929	0 000	Utilisation fonds dédiés	706	4 680		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 516	6 086	Cambada Torras dodios		. 000		
Droits d'auteur et de reproduction / SACEM	4 090	4 685	Autres produits de gestion courante	1	77		
Droits d'auteur et de reproduction / SPRE	1 375	1 400	Transfert de charges	667	• •		
Ajustement	51	1	Transfert de Granges	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		146 036	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	143 832	149 968		
TO THE BEG STIANGES BEAT ESTIMATION	100 021	140 000	RESULTAT D'EXPLOITATION	4 911	3 933		
CHARGES FINANCIERES	15	19	PRODUITS FINANCIERS	0	0		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	119	646	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 206	5 759		
TOTAL DES CHARGES	_	146 701	TOTAL DES PRODUITS	_	155 728		
EMPLOI DES CONTRIB. VOL. EN NATURE	111 110		CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE				
Personnel bénévole	72 128	78 933	Bénévolat	72 128	78 933		
TOTAL GENERAL	_	225 634	TOTAL GENERAL	_	234 661		
- TO THE SERVICE			RESULTAT	9 983	9 027		
				2 300	U JEI		

Certifié conforme aux documents comptables attestés par le cabinet d'expertise comptable Lescuyer à Crépy-en-Valois Dominique Vasseur et Odile Guillard, administratrices déléguées par le Conseil collégial

RADIO VALOIS MULTIEN 10, pl. Jean Philippe Rameau 60800 CREPY EN VALOIS Tél. 03 44 59 30 30





Rapport financier 2022

L'année 2022 se distingue par une certaine stabilité.

Le bénévolat reste la principale ressource de l'association avec une valorisation à hauteur de **78.933** € (5734 heures pour 70 bénévoles) devant le Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale : **70.568** € (40.000 € en exploitation + 30.585 € en sélective).

Les produits d'exploitation à 149.968 € sont en légère augmentation par rapport à 2021 (4,27 %).

Signalons la baisse de la subvention de la Région Hauts de France ou plutôt le maintien du montant au niveau 2021 faute de pouvoir satisfaire l'augmentation mécanique liée à l'accord d'indexation (70%) sur la subvention sélective du FSER entre la FRANF et la Région. Ainsi RVM aurait dû recevoir 21.410 € et s'est contentée de 19.298 €

Les charges d'exploitation ont augmenté de 5,12 % et se montent à 146.036 €.

L'augmentation notable étant celle du poste personnel (+19,74%) à **101.728** € (84.958 € en 2021) due notamment au contrat PEC (Parcours emploi compétence) en CDD depuis fin 2021 jusqu'au 12 septembre 2022. Contrat qui n'a pas pu être renouvelé faute de crédit budgétaire disponible à la période de fin de contrat.

Rappel des résultats d'exploitation des dernières années :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
-2 549 €	-14 950 €	-7 937 €	-12 507 €	4 134 €	16 861 €	9.202 €	4.911 €	3.933

Le résultat comptable est de 9.027 €.

Le bilan au 31 décembre 2022 s'équilibre à 122.168 € au lieu de 118.941 € l'année dernière.

Les fonds propres, proches de zéro au 31 décembre 2016, sont remontés à hauteur de **66.671 €**, ce qui nous permet d'envisager le projet d'aménagement des locaux avec le surcoût de loyer assez sereinement.

Il est proposé que l'excédent de 9.027 € soit affecté à la poursuite du projet associatif.

Odile Guillard et Dominique Vasseur, administratrices déléguées par le Conseil collégial.



Le plan d'action stratégique

Les enjeux identifiés

- 1. La mise à jour de la grille des programmes
- 2. Le rayonnement territorial
- 3. Le renouvellement du bénévolat
- 4. La réorganisation des RH
- 5. Le réaménagement des locaux

1- Mise à jour de la grille de programmes

- Donner des repères aux auditeurs.
- Revoir l'architecture de la grille pour mieux accueillir les nouveaux contenus.
- Occuper l'antenne de manière plus importante et régulière.
- Développer les directs (studio et extérieur) et l'interac0on avec les auditeurs.rices.
- Retravailler le fil musical.
- Susciter des émissions « par des jeunes pour les jeunes » (grâce aux ateliers radios notamment).
- Développer la production de reportages pour la FRANF / Créer un « rendez-vous FRANF » dans la grille
- Développer la présence en ligne (site web, podcasts, réseaux sociaux...).

2- Le rayonnement territorial

- Développer les actions citoyennes et les actions d'éducation aux médias : subventions État (QPV, DDETS, DRAC, FDVA Innovation...), CD Oise, DILCRAH, Région (PEPS)...
- Couvrir davantage le territoire au-delà de Crépy : aller sur le Sud-est de la zone de rayonnement (reportages, agenda...).
- Les plateaux extérieurs : répondre aux demandes de couverture d'événements sur le territoire. Modèle économique actuel = gratuité ; renforcer par des propositions de prestations (réalisation de jingles, annonces...).
- Installer de manière permanente des studios délocalisés pour que des bénévoles d'associations locales ou des établissements scolaires puissent proposer des émissions depuis leur territoire (enregistrées ou live). Possibilités de financement des inves0ssements sur FSER Équipement, Région Hauts-de-France, contrat d'apport de Picardie Active....
- Développer les émissions en direct avec des invité.e.s (artistes, société civile...) : des studios (suite aux travaux) et sur le territoire (notamment grâce aux studios délocalisés).
- Diversifier les sujets et les sensibilités (ex : transition écologique et solidaire FDVA Innovation).
- Développer la communication, notamment sur Internet (site, réseaux sociaux...).
- Investir plus fréquemment le quartier (ex : réaliser une-des émissions-s sur la place du quartier pendant les travaux).

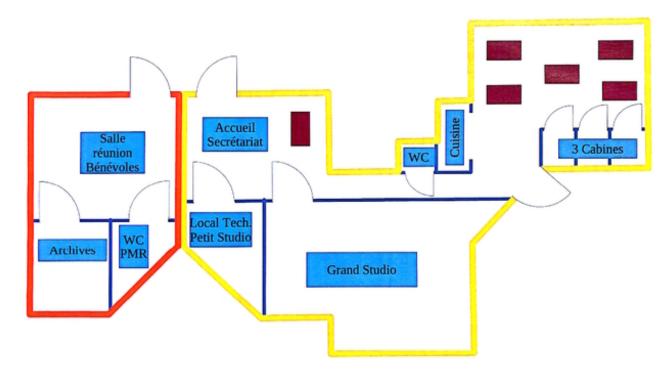
3- Le renouvellement du bénévolat

- Donner envie de s'impliquer dans la gouvernance de l'association.
- Développer des actions spécifiques pour une cible privilégiée : la jeunesse (actions de terrain).
- Former les bénévoles (technique, animation, logiciel, outils de travail collaboratifs...): FDVA: financement 500€ / jour pour une cohorte de 10 à 25 personnes (DRAJES, date limite 17/02/2023). AFDAS: OPCO de l'association (si présence de salariés).
- Investir dans du matériel plus moderne, simplifier son utilisation pour développer l'autonomie des bénévoles.
- Créer des temps collectifs conviviaux réguliers (bisannuels : assemblée générale au printemps et temps festif à l'été ?).
- Point de vigilance : la sur-sollicitation des bénévoles.

4- La réorganisation des RH

- Préparer / anticiper les départs en retraite.
- Revoir l'organigramme et les missions de chacun.e : clarifier les missions (ex : technique /comptabilité) et formaliser la fonction employeuse.
- Améliorer la communication interne : partager le projet et la stratégie entre le CC et l'équipe salariée, développer les capacités à utiliser les outils de travail collaboratifs...
- Créer un poste de coordination salariée : coordination administrative, développement des partenariats (notamment sur le territoire), pilotage de la communication, coordination des journalistes pigistes / services civiques / stagiaires, suivi de la grille de programmes, représentation RVM dans les instances (FRANF, CNRA...).
- Accueil de stagiaires et services civiques (permet l'intégration de jeunes). Point de vigilance sur l'encadrement.
- Pistes de financement : adulte-relais (point de vigilance : gel des postes), PEC, FONJEP, emplois francs, apprentissage.
- Solliciter un appui-conseil RH AFDAS ?

5- Le réaménagement des locaux





COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL 2023

CHARGES	Rappel réalisé	BP 2023	PRODUITS	Rappel réalisé	BP 2023			
	2022			2022				
60 - ACHATS	5 350	6 250	70 - VENTE DE PRODUITS FINIS, DE MARCHANDISES, PRESTATIONS DE SERVICES	14 546	17 600			
Achats d'études et prestations	1 090		Conventions de service	3 110	5 000			
Electricité Rameau	2 116	3 000	Ateliers radios	9 586	10 000			
Electricité Emetteur + ESAT	1 218	1 600	Messages intérêt général	650				
Eau Rameau	101	150	Vente productions radiophoniques / FRANF	1 200	2 600			
Fournitures entretien et petit équipement	702	1 200						
Fournitures administratives	123	300						
61 - SERVICES EXTERIEURS	10 537	13 600	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	121 898	122 055			
Loyer(s) Rameau	5 839	5 900	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)					
Loyer(s) Rameau cellule contigue	0	1 000						
Maintenance	707	2 000	Culture / FSER exploitation	40 000	40 000			
Maintenance / Win media	1 152	1 200	Culture / FSER Sélective	30 585	30 585			
Assurances	2 826	3 500	DILCRAH					
Presta.et fournitures liées à la crise sanitaire	14	0	DRAC		8 000			
			Aide emploi PEC	7 586				
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	11 700	15 200	Politique de la Ville	4 000				
Expert comptable	3 164	3 200	Région(s)					
Publicité, publication	300	1 500	Hauts de France	19 298	21 410			
Déplacements salariés (reportages et ateliers)	1 706	2 000	FDVA (développement de la vie associative)					
Déplacements bénévoles	300	500	Département(s)	0	0			
Missions Réceptions	820	500						
Affranchissements	858	800	Intercommunalité(s) : EPCI	16 500	16 500			
Téléphonie et Internet	2 502	3 000						
Services bancaires	1 142	1 200	Communes (entre 20 et 30)	3 929	4 060			
Cotisations	910	1 000						
Formations externes		1 500						
63 - IMPOTS ET TAXES	1 068	1 100	AFDAS / Formations externes		1 500			
Participation employeur FP (AFDAS)	1 068	1 100						
64 - CHARGES DE PERSONNEL	101 728	107 700	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	13 524	12 100			
Salaires bruts	93 813	99 500	Manifestations de soutien	0	1 000			
Cotisations patronales	7 915	8 200	Cotisations actifs	420	400			
68 - DOTATION AMORTISSEMENTS & RISQUES	9 565	10 000	Cotisations associés	1 125	1 500			
Report sur Fonds dédiés			Dons personnes physiques	6 487	8 200			
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	6 086	6 150	Dons personnes morales	735	1 000			
Droits d'auteur et de reprod./ SACEM/SPRE	6 085	6 150	Utilisation Fonds dédiés	4 680				
Autres	1		Autres produits de gestion	77				
CHARGES D'EXPLOITATION	146 036	160 000	PRODUITS D'EXPLOITATION	149 969 3 933	151 755			
66 - CHARGES FINANCIERES	19	20	RESULTAT D'EXPLOITATION 76 - PRODUITS FINANCIERS	0	-8 245 0			
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	646	20	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS (dont QP subv. Invest.)	5 759	5 000			
TOTAL DES CHARGES	146 701	160 020	TOTAL PRODUITS	155 728	156 755			
TOTAL DEG GHARGEG	170 / 01	100 020	RESULTAT NET COMPTABLE	9 027	-3 265			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE								
86 - EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOL. EN NATURE	78 933	75 000	87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	78 933	75 000			
864 - Personnel bénévole	78 933	75 000	870 - Bénévolat	78 933	75 000			
			Sous-totaux 234 661 2					
			APPORT EN FONDS PROPRES		3 265			
TOTAUX	225 634	235 020	TOTAUx	234 661	235 020			



Budget prévisionnel 2023 - commentaires

Ce budget est actualisé par rapport à celui adopté par le Conseil collégial en décembre 2022. Le bilan 2022 est maintenant connu et permet d'ajuster à la marge les dépenses et les recettes.

Partis pris:

- Hypothèse des travaux d'aménagement et d'agrandissement livrés en 2024 mais location locaux cellule adjacente « vide » à partir de juillet (6 mois). Pas de surcoût en location pendant le déménagement.
- Augmentation de la charge « électricité » : augmentation du tarif (néanmoins contrôlé).
- Légère augmentation du poste « personnel »



Approbation des montants de cotisations 2024

Il s'agit bien de 2024. Les montants sont délibérés un an à l'avance afin de pouvoir encaisser les cotisations en début d'année avant l'assemblée générale.

Rappel concernant l'Association Radio Valois Multien :

Il existe deux catégories de membres (ou adhérents) :

- les personnes physiques (individus)
- les personnes morales (associations, collectivités).

Tous les membres font partie de l'assemblée générale.

Il existe trois collèges:

- le collège des membres actifs (ouvert aux seules personnes physiques)
- le collège des membres associés (ouvert aux seules personnes morales
- le collège des membres **cooper'acteurs** (ouvert aux personnes physique ET aux personnes morales)

PROPOSITION DU CONSEIL COLLEGIAL

Soumise à l'Assemblée générale

POUR 2024:

- cotisation personne physique inchangée à 10 € minimum

Cette cotisation minimale permet de valider l'adhésion à l'association. En fonction de l'implication du membre dans le fonctionnement de l'association, celui-ci pourra faire partie du collège des membres actifs ou de celui des cooper'acteurs.

- cotisation membre associé inchangée à 25 € minimum